

DES PORTRAITS D'ENTREPRENEURS D'AVENIR

Décembre 2010 – Janvier 2011

Entrepreneurs d'avenir



Les pionniers
d'une économie
plus humaine



Découvrez chaque semaine le portrait d'un Entrepreneur d'avenir sur www.entrepreneursdavenir.com

Sélection de portraits réalisés entre décembre 2010 et janvier 2011

1. Christophe Delabre

est directeur associé de Point 44, une imprimerie inscrite depuis dix ans dans une démarche développement durable.

Point 44

2. Sophie Choplain

est responsable de la stratégie Green IT et Développement Durable chez PCI, société spécialisée dans la gestion écologique du parc informatique et membre d'Entrepreneurs d'avenir.

PCI

4. Sébastien Bonte

dirige Angelor, une société qui accompagne les particuliers qui investissent avec des entrepreneurs, dans l'esprit de ce qui est appelé dans le monde anglo-saxon les business angels.

Angelor

3. Olivier Barry

dirige FSM, Entreprise Sociale pour l'Habitat, concepteur et animateur de cadre de vie engagé en faveur du développement durable.

FSM



Christophe DELABRE – POINT 44



Vous avez engagé il y a plusieurs années votre entreprise dans la voie de la certification. Imprim'Vert, FSC-PEFC, ISO 14 001 : que vous ont apporté ces certifications ?

Les audits Imprim'vert, FSC, PEFC et ISO 14001 sont indispensables pour démontrer que les procédures mises en place servent bien les objectifs que nous nous sommes assignés. C'est l'occasion de faire le point sur ce qui fonctionne, ce qui peut être encore amélioré et ce qui ne marche pas. L'audit nous donne une occasion supplémentaire de prendre du recul, de s'informer et de sensibiliser de façon plus formelle les équipes.

Alors que l'on prône aujourd'hui une consommation « raisonnée » de papier, comment envisagez-vous l'avenir de votre activité ? Quel sera le papier de demain ?

Tout l'enjeu réside autour de la notion d'imprimer moins, d'imprimer mieux tant il est vrai que le papier demeure un formidable vecteur de communication naturel, biodégradable, renouvelable et recyclable jusqu'à 6 fois.

L'année 2007 a vu l'arrivée sur le marché des premiers papiers certifiés FSC ou PEFC. En 2010, tous les papiers (ou presque) fabriqués ou distribués en France bénéficient de l'une ou l'autre certification forestière. Dans le même temps, l'offre en papiers composés de fibres recyclées à 100 % et de fibres mixtes (recyclées + vierges certifiées FSC) s'est largement étendue.

Que cela soit au travers des études menées par Médiapost ou de la perception de nos clients, le papier reste un support indispensable dans le cadre d'une communication multi canal. Il informe, il forme, il valorise et fidélise le client.

Avec les nouvelles technologies d'impression, la personnalisation des textes et des images renforce toujours plus la relation client. Enfin, associé aux codes à lecture optique 2 D, le papier redevient le point d'entrée obligatoire pour accéder via l'internet mobile à une communication web. Il ne s'agit plus d'opposer le papier au web, mais de les associer au profit d'une communication efficiente et efficace. Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle !



Comment se matérialisent au quotidien vos engagements en matière de RSE et de développement durable dans la gestion de votre entreprise ?

La place de l'homme dans l'entreprise est une valeur fondamentale de notre politique RSE. Les notions de liberté, d'engagement, de responsabilité et de reconnaissance sont omniprésentes.

L'intégration généralisée des nouvelles technologies permet à chacun de s'épanouir sur son poste de travail et de limiter ses impacts sur l'environnement. Chacun a conscience que la satisfaction du client passe nécessairement par la maîtrise de sa fonction et son action au sein de l'équipe.

Le bonheur n'est pas au bout du chemin ; le bonheur, c'est le chemin !

Qu'attendez-vous du prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir ?

Cahier des charges incomplet, variantes interdites, lots mal définis, interdiction de consultation en amont, incompétence à juger les critères liés au développement durable, notion d'offre la plus économiquement avantageuse assimilée au seul critère prix, force est de constater que les appels d'offres font trop souvent abstraction du bon sens. Pour optimiser les coûts, il faut être prêt à redéfinir ses besoins (ses justes besoins) avec l'ensemble de ses parties prenantes (marketing, communication, achat, utilisateurs finaux et sous-traitants) pour établir un nouveau cahier des charges qui répondra à un ensemble de critères liés au développement durable. L'optimisation passe par l'innovation mais aussi par un fonctionnement des équipes en mode projet. La satisfaction du client pour être durable passe nécessairement par celle de chacun des intervenants. Je compte sur le Parlement des Entrepreneurs d'avenir pour faire évoluer les pratiques vers plus de pragmatisme et de bon sens dans la rédaction des appels d'offre.

Sophie CHOPLAIN – PCI



Vous avez développé le logiciel GIMI Green IT récompensé récemment aux Trophées de l'Innovation du Salon SISEG 2010. Pourriez-vous nous en dire plus sur ce logiciel, sur sa genèse et son fonctionnement ?

Le métier de PCI est l'édition de solutions de gestion de parc informatique et du patrimoine mobilier. Nous sommes partis d'un constat simple. L'IT représente en moyenne 21 % de la facture d'électricité des organisations (Gartner). En 2008, les émissions de CO2 des TIC égalaient celles du transport aérien, en croissance de 10% par an, elles seront bientôt plus importantes (Rapport DD&TIC du ministère). Or, 40 à 60 % des utilisateurs n'éteignent jamais leur machine en dehors des heures de travail (IDC), les fonctionnalités de mise en veille sont rarement activées, la puissance des machines est surdimensionnée par rapport au besoin de l'utilisateur.

Notre outil logiciel GIMI Green IT centralise la gestion de la consommation d'électricité des postes de travail. Il permet dans un premier temps, de réaliser un diagnostic et un suivi de l'évolution de la consommation et des performances des postes de travail. Dans un second temps, le déploiement de stratégies d'économie d'énergie (extinction, mise en veille, allumage, régulation de la fréquence du processeur, réduction de la luminosité des écrans) entraîne une diminution de la facture d'électricité des postes de travail de 20 à 80 %, soit environ 12 000 € sur trois ans pour un parc de 100 PC ou 450 000 € pour un parc de 5000 PC.

Comment envisagez-vous le développement des offres de PCI pour les années à venir ? Quels sont pour vous les axes prioritaires à améliorer dans la gestion du parc informatique à l'heure actuelle ?

Nous développons résolument notre offre autour du Green IT : logiciels et conseil. L'analyse en cycle de vie des équipements informatiques montre que les phases de production et de traitement des déchets génèrent les principaux impacts environnementaux. Durant la phase d'utilisation, les principaux facteurs d'émissions sont la consommation d'électricité et de consommables (papier, encre). Nous avons donc identifié trois thèmes : énergie, déchets et impressions à traiter via nos outils de gestion de parc informatique.



Le projet GEPI (Gestion Ecologique du Parc Informatique) répond à ces enjeux, il est lauréat de l'appel à projet Innov'R lancé par l'Ademe, Oséo et la Région Rhône Alpes. Il constituera la boîte à outils logiciels du DSI en matière de développement durable : monitoring, suivi, déploiement de stratégies. En plus de GIMI Green IT, nous développons donc : un outil pour suivre et réduire la consommation d'électricité des serveurs, un module d'aide à la décision pour conserver les équipements informatiques au-delà de leur période d'amortissement, des fonctionnalités permettant d'assurer la traçabilité des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), un outil de tracking et réduction des volumes d'impression. PCI a également ouvert un département conseil Green IT, intégrant des experts du développement durable à ses équipes informatiques, afin de proposer à ses clients un accompagnement dans la mise en place d'une démarche Green IT (Audit, accompagnement, formation).

Vous avez créé un groupe d'Entrepreneurs d'avenir sur le thème « Green IT : Allier Informatique et Développement durable ». Pourriez-vous nous préciser quels sont vos objectifs et comment vous avez l'intention d'y répondre ?

Deux objectifs animent ce groupe :

Sensibiliser, essayer les bonnes pratiques, banaliser les démarches de Green IT auprès des Entrepreneurs d'avenir et des entreprises françaises par l'utilisation des réseaux mis à disposition.

Moyen : Production de fiches pratiques Green IT très concrètes : comment mettre en place des actions, pourquoi, comment les valoriser.

Créer un projet commun permettant de regrouper des acteurs du Green IT tout au long de la filière (producteurs, éditeurs, énergéticiens, imprimeurs, d'hébergeurs green, architectes...).

Moyen : un certain nombre d'Entrepreneurs d'avenir sont acteurs du Green IT et les synergies avec d'autres réseaux pourraient nous apporter de nouveaux participants.

La première réunion pourrait avoir lieu en mars 2011. Nous organisons une conférence à Lyon, en juin 2011 en partenariat avec le MEDEF Rhône Alpes et le Mouvement Français de la Qualité Rhône Alpes.

L'idée serait d'avoir constitué un projet commun pour le Parlement des Entrepreneurs d'avenir 2013.

Olivier BARRY – FSM



Vous avez décidé de rejoindre le réseau des Entrepreneurs d'avenir. Comment se matérialise au quotidien votre engagement en matière de RSE et de développement durable dans la gestion de votre structure ? Quelles sont les spécificités liées à l'habitat ?

La RSE chez FSM est un objectif qui fut dans un premier temps animé au travers de nos deux réseaux de R&D, DELPHIS et EURHONET. Ainsi la création d'un premier référentiel sectoriel nous a amené à produire notre premier rapport environnemental il y a déjà trois ans de cela. Passé le stade de la prise de conscience, cet outil a permis de déterminer des plans d'actions concrètes redéfinis chaque année au regard des résultats constatés.

La première étape du « reporting responsable » atteinte, nous avons intégré dans les pratiques de l'entreprise nos valeurs de responsabilités sociales réformant en profondeur nos savoir-faires.

Aujourd'hui, notre organisme est inscrit dans une démarche de progrès itérative et permanente.

Comment envisagez-vous le développement de FSM ? Quels sont vos projets phares pour l'année à venir ?

Le développement de notre entreprise se fait donc au travers d'une réelle stratégie de responsabilité sociale qui constitue un avantage concurrentiel à l'échelle de notre territoire de référence.

Les projets menés sont nombreux. Celui qui nous tient le plus à cœur et qui est en proximité directe avec notre cœur de métier, vise à développer un processus de réduction des coûts d'usage des habitations que nous louons. C'est un projet inscrit dans le long terme qui représente un enjeu majeur pour la solvabilité des familles que nous logeons : garantir l'accès au service fondamental constitué par le logement.



Qu'attendez-vous du prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir en mai 2011 ?

Nous sommes ainsi en démarche permanente de progrès et à ce titre, nous sommes très attentifs quant aux initiatives prises dans d'autres secteurs d'activité. Bien qu'actifs en matière d'innovation, nous sommes également en quête de solutions que nous puissions importer ou reproduire dans notre propre domaine d'activité au profit de nos parties prenantes. Nous avons pour souci d'améliorer notre propre modèle. Nous n'imaginons donc pas notre évolution sans un partage de bonnes pratiques au sein de réseaux.

Aussi, au-delà du renouvellement du message selon lequel la RSE est aujourd'hui une posture incontournable, nous attendons que le parlement soit un espace d'échange des bonnes pratiques.



Sébastien BONTE – ANGELOR



Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste exactement votre activité ?

Nous aidons des particuliers fortunés à investir dans des projets d'entreprises non cotées, sur des besoins de financement compris entre 50 et 500.000 euros ; notre objectif est d'optimiser leurs chances de succès, ce qui sera un bon signe que les autres parties prenantes soient également gagnantes !

Nous avons aujourd'hui une plate-forme de services discrets axés sur chaque étape d'un investissement : trouver le bon projet, aide à la décision d'investissement, suivi de participations et mandats de cession.

Certains de nos clients utilisent l'un ou l'autre des services, pour investir directement auprès de l'entrepreneur : ce sont souvent d'anciens dirigeants d'entreprise capables d'investir 50 à 100k€ par investissement.

Mais la plupart de nos clients sont des particuliers qui investissent environ 10k€ et pour que le système soit efficace, nous les aidons à se regrouper dans des sociétés d'investissement de business angels (SIBA) dans lesquelles nous sommes soit co-actionnaires, soit prestataire externe.

C'est ainsi qu'en 3 ans d'activité, nous sommes heureux d'avoir accompagné 40 particuliers à investir 800.000 euros, avec 11 entrepreneurs qui ont ainsi créé environ 80 emplois.

Quels sont les critères mis en avant dans la sélection des projets ? Ces derniers favorisent-ils la création d'emplois ?

D'abord, les projets doivent d'abord avoir une réalité économique, donc répondre aux fondamentaux d'une analyse classique : quel produit / service, pour quel client, avec quelle différence par rapport aux concurrents ? Ces projets doivent aussi être portés par des entrepreneurs cohérents avec le projet de l'entreprise, pour qu'ils soient capables de mettre en œuvre le plan de développement envisagé.

De plus, nous portons une grande attention à la qualité des personnes des entrepreneurs : ceux-ci doivent assumer le difficile équilibre entre un chef d'entreprise qui sait ce qu'il veut mais sait aussi écouter, soit ambitieux mais ait assez d'humilité pour demander conseil, et sache structurer sa pensée alors que souvent les entrepreneurs sont des intuitifs.

Enfin, nous essayons autant que possible de faire investir nos clients avec des entrepreneurs porteurs d'une vision d'entreprise qui soit éthique ; par cette notion, nous entendons des entrepreneurs honnêtes et soucieux à la fois de toutes les parties prenantes de l'entreprise (actionnaires, salariés et fournisseurs) mais aussi de son environnement par une implication dans la vie de la société.

Quant à la notion de création d'emplois, elle est inhérente à notre activité ; comme nous ne faisons investir qu'en capital, les investisseurs cherchent par essence des projets qui veulent « grandir », et vont donc ainsi générer la création d'emplois. C'est ce que nous appelons allier la création de richesses économiques à la création de richesses sociales, tout l'intérêt des business angels qui se démarquent très fortement de profils d'investisseurs uniquement financiers au profil plus spéculatif...



Quels sont vos engagements en matière de RSE et de développement durable dans la gestion de votre entreprise ?

Nous sommes une toute petite structure de 2 associés et avons tous les deux une conscience très naturellement tournée vers la responsabilité sociale de l'entreprise sans l'avoir vraiment formalisée.

Il s'agit plus pour nous d'une démarche au quotidien où nous nous déplaçons autant que possible en transports en commun (je préfère le métro et mon associé le Vélov' !), veillons à n'imprimer que le minimum de documents, à éteindre les lumières non utiles, à trier nos déchets...

Mais surtout, pour nous, la démarche de Responsabilité Sociale passe par nos nombreux engagements à titres personnels dans le monde associatif ou professionnels notamment dans l'environnement de l'entrepreneuriat.

Qu'attendez-vous du prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir ?

Personnellement, je découvre le mouvement des Entrepreneurs d'avenir donc, je vais d'abord apprendre à mieux cerner sa mission. Mais si j'adhère – et sans doute si j'y ai été accepté, c'est parce que je souhaite vivement que le monde de l'entrepreneuriat soit porté par des personnes responsables car ce sont elles qui impactent notre monde de demain. Les business angels qui (re)développent l'actionnariat de proximité peuvent les soutenir et si le Parlement peut contribuer à développer cette notion d'entrepreneurs et d'investisseurs responsables, je serai fier de faire partie de ce mouvement !



Retrouvez ces entrepreneurs sur le site

www.entrepreneursdavenir.com